

Règlement jeu-concours :
Gagnez des cadeaux pour le lancement du site Guidedeloccaz.com

1. Le site internet [guidedeloccaz.com](http://www.guidedeloccaz.com), organise un concours gratuit sans obligation d'achat à compter du vendredi 09 septembre 2013 jusqu'au 10 juin 2014. Ce jeu est annoncé et accessible sur le site <http://www.guidedeloccaz.com>

2. Le concours est gratuit et sans obligation d'achat. Il est ouvert à toute personne de 18 ans et plus résidant en France ou à l'étranger, à l'exception des employés, agents et représentants de Guidedeloccaz.

3. DOTATION, NATURE DES LOTS ET PRINCIPES D'ATTRIBUTION :

Le Jeu du site Internet [guidedeloccaz.com](http://www.guidedeloccaz.com) permet aux internautes de gagner des lots :

- par mois : un matériel Hi Tech d'une valeur de **250 Euros TTC** annoncé dans le jeu

La Société se réserve toutefois le droit de modifier, sans aucun préavis, la composition des lots proposés. A chacune de ces modifications, la Société avertira les internautes des changements effectués.

Il ne pourra être attribué qu'un seul lot par gagnant. Toutefois une personne ayant gagné une fois au Jeu-concours pourra prétendre à un nouveau gain en jouant lors d'une période suivante. La Société garantit aux participants la réalité des gains proposés, son entière impartialité quant au déroulement du Jeu, et de préserver, dans la limite de ses moyens, une stricte égalité des chances entre tous les participants.

Les prix seront acceptés tels qu'ils sont annoncés. Aucun changement (de date, de prix ...) pour quelque raison que ce soit ne pourra être demandé par les gagnants. Aucune contrepartie ou équivalent financier des gains ne pourra être demandé par les gagnants.

En cas de problème de livraison (délais de réception des lots supérieurs à 60 jours) le Joueur gagnant est invité à se rapprocher de la Société dans les meilleurs délais. La Société Organisatrice ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de perte et de détérioration des lots par La Poste et/ou en cas de fonctionnement défectueux des services de La Poste.

4. PRINCIPE DU JEU :

Pour participer au jeu "Gagnez des cadeaux avec Guidedeloccaz.com il suffit de poser une alerte prix sur un produit du catalogue [guidedeloccaz.com](http://www.guidedeloccaz.com)

Un tirage au sort aura lieu parmi les mails des internautes inscrits en alerte. Le tirage au sort aura lieu chaque premier mercredi de chaque mois jusqu'à la fin de validé du jeu.

La Société organisatrice se réserve le droit de considérer comme non valide toute inscription avec un contenu farfelu, partiellement ou totalement erroné.

La Société organisatrice se réserve le droit de demander au gagnant un justificatif d'identité et de domicile permettant de confirmer la validité de l'inscription du participant.

Le gagnant autorise la Société organisatrice à utiliser sur le site Internet à titre indicatif son nom sans restriction ni réserve et sans que cela lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre le lot reçu. En cas de refus, le gagnant renonce expressément à son prix.

Les gagnants autorisent la Société organisatrice à utiliser et à diffuser, dans le cadre de toute opération publicitaire liée au Jeu-concours, les informations fournies au moment de leur inscription, y compris leur pseudonyme de participant, ainsi que la prise de photographies, diapositives, leur fixation sur support électronique, film, papier, vidéogrammes ou sur tout autre support, l'utilisation et la diffusion de leur image, noms en intégralité ou par extrait, leur

reproduction sur tout type de support et sur tous territoires, sans que cela leur confère un droit à rémunération ou un avantage quelconque autre que l'attribution du lot.

5. Tout participant ne respectant pas les conditions d'utilisation du site guidedeloccaz.com, sera disqualifié.

6. Les lots ne seront ni repris, ni échangés ou remplacés et il ne sera attribué aucune contrevaletur en espèces. Guidedeloccaz se réserve le droit de remplacer les lots par d'autres lots équivalents, si les circonstances l'exigent.

7. Les gagnants seront avisés par email dans le mois suivant la date de délibération du jury. Les nom des gagnants pourront être obtenus en envoyant une enveloppe timbrée portant l'adresse du demandeur à Guidedeloccaz à l'adresse indiquée ci-dessus, dans le mois suivant le tirage.

8. La responsabilité de Guidedeloccaz ne serait être engagée directement ou indirectement en cas de retard de courrier, perte, vol, destruction ou avarie du fait des opérateurs internet. Tout gagnant qui serait injoignable pendant une période d'un mois serait disqualifié. Passé 12 mois les prix sont perdus.

9. La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du règlement du concours, dans son intégralité. Guidedeloccaz se réserve le droit en cas de force majeure, de prolonger, écourter ou annuler le concours et décline toute responsabilité pour le cas où le site serait indisponible au cours de la durée du jeu. Ce concours et l'interprétation du présent règlement sont soumis au droit français.

*Le présent règlement est déposé à **la SCP Montel-Simeone-Segura-Simeone, huissiers de justice associés, 21 rue Bonnefoy, 13006 Marseille**. Le règlement est disponible à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande à l'opérateur de ce jeu pour le compte de l'Organisateur, à l'adresse suivante : Guidedeloccaz 52 rue letort 75018 Paris. Les timbres seront remboursés au tarif lent sur simple demande.*